



COSTE BOIS

FABRICATION DISTRIBUTION

SAS ETS COSTE

22 Avenue de la Résistance

ZI LE MARTOULET

24170 PAYS DE BELVES

Tél 05 53 29 52 05

www.parquet-coste.com

EXPLOITATION FORESTIERE | SCIERIE
BOIS FEUILLUS ET RESINEUX | BOIS TROPICAUX
PARQUETS, LAMBRIS, BARDAGES
CHARPENTE | MAISON OSSATURE BOIS
ISOLATION | AMENAGEMENTS EXTERIEURS

FACTURE

Date	N° Facture	N° Client
31/07/2025	39 373	16 015

MR ROUQUET SÉBASTIEN

RTE COMPASTIER

CHARPENTIER

46220 PESCADOIRES

France

N° TVA : FR07511108680

N° SIRET : 51110868000014

Page 1 / 1

Référence	Désignation	Quantité	P. U. HT	Montant HT	Tva
500449	BL n° GAA-58763 du 07/07/2025 (Marchandise enlevée) Commande n° 36703 du 07/07/2025 E4R / BP Postformé 3 pnx Alvéolaire, H 88/56 mm avec joints, REC 83/204 cm Gche.P, serrure axe à 50 mm 1,00 UN Total BL :	1,000 UN	116,12	116,12	02
502977	BL n° KLES-59807 du 23/07/2025 (Marchandise enlevée) Commande n° 37237 du 21/07/2025 M3 BP coupe feu EI30, H 117/56 mm, vantail RD 83/204 cm Dte.P, serrure axe à 50 mm 1,00 UN Total BL :	1,000 UN	226,24	226,24	02

*Reçu le 28/8/25
c/que 3633 B.P.*

Pour tout paiement, merci d'indiquer votre Nom + N° de facture ou d'acompte.

Nouveaux RIB depuis Novembre :
IBAN : FR76 1005 7190 9000 0507 7770 684 / BIC : CMCIFRPP

Base HT	F.F.	Eco-tax	Taux TVA	Montant TVA
342,36	0,00	0,00	02 20%	68,47

Total HT :	342,36 €
Eco-tax :	0,00 €
Base HT :	342,36 €
Total TVA :	68,47 €
Total TTC :	410,83 €
Total acompte :	0,00 €

NET A PAYER : 410,83 €

Valeur en votre aimable règlement au **31/08/2025**
Règlement par **Chèque**

SAS ETS COSTE au capital de 527 000 € - RCS - APE : 1622Z - Siret : 32899755600050 - N° Tva CE : FR26328997556 - N°REP FR304000_04NHOT
Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1005 7190 9000 0507 7770 684 - BIC : CMCIFRPP

Client	Date	N° facture	Montant TTC
00ROU07	31/07/2025	39 373	410,83

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Conditions de vente : nos marchandises sont agréées par l'acheteur, à l'enlèvement. Elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur. De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi No 80335 du 12 mai 1980. Tout retard de paiement entraîne de plein droit, et sans mise en demeure, le paiement d'intérêts de retard autour de 12% l'an. Si le recouvrement entraîne l'intervention de notre service contentieux, le montant de la créance se trouvera majoré forfaitairement de 10% sur toutes les sommes dues, pour couvrir les frais de gestion contentieuse. Seul, de convention expresse, le Tribunal de Commerce de Bergerac sera compétent dans tout litige nous opposant. Loi n°92-1442 : Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard: 3x le taux légal en vigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €. Dans le cadre de la mise en place de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), COSTE BOIS adhère à l'organisme collecteur Eco maison (n° d'adhérent Bâtiment :FR304000_04NHOT). Certains produits commercialisés sont soumis à la REP, merci de nous consulter pour connaître le barème Eco Maison en vigueur, soumis à la TVA.